

AUFILDELEUZE

SI VOUS DE VOTRE COMMUNE

N°10 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016 / JANVIER 2017

WWW.LEUZE-EN-HAINAUT.BE

VERS DES CIMETIERES SANS PESTICIDES

 LA TRANSITION EST EN MARCHÉ < P. 4-7

SESAME < P. 8

Les portes du succès

ACCUEILLANTES A DOMICILE < P. 10-11

Votre enfant comme chez lui

 TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE COMMUNE

 AÎNES : SORTIES ET VOYAGE : FEUILLET CENTRAL

ÉDITO

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Leuze-en- Hainaut n'est peut-être pas la plus grande ville de Wallonie picarde mais elle a de plus en plus sa place et son mot à dire sur l'échiquier régional. Quand il a fallu rationaliser les casernes dans la Zone de Secours, Leuze a su garder la sienne, grâce aussi à l'engagement sans faille de nos pompiers volontaires ; quand il a fallu décider sur quelle commune conserver la Justice de Paix, c'est Leuze qui a été choisie ; quand d'aucuns imaginaient que notre hall sportif ne verrait jamais le jour, le magnifique bâtiment de LeuzArena a ouvert ses portes et accueille désormais de nombreux clubs et sportifs...

Les entreprises sentent bien, elles aussi, cette dynamique nouvelle dans laquelle notre ville s'inscrit. Je pense à Lutosa, qui va lancer une nouvelle ligne de production qui créera de nouveaux emplois et fera de Leuze-en-Hainaut le site le plus important de l'entreprise ; je pense à l'intercommunale IDETA qui travaille à l'extension de notre zone d'activité économique ; je pense aussi aux dynamiques citoyennes qui émergent partout, par exemple au travers des Renc'Arts du centre culturel, ou au travers de Leuze-en- transition... Un notaire extérieur à notre entité me confiait récemment : « On sent que les choses bougent à Leuze »... Bien entendu, il reste beaucoup à faire et nous y travaillons. C'est sur cette note positive que je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année 2017.

CHRISTIAN BROTCORNE, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE



H. Cornillie - B. Fontaine - L. Rawart - C. Brotcorne - M. Lepape - P. Olivier - D. Jadot

SOMMAIRE

AUFILDELEUZE N°10

1. DOSSIER.....	4-7
Vers le zéro phyto	
2. PORTRAIT.....	8
Sésame, les portes du succès	
3. FOCUS.....	10-11
Accueillantes à domicile	
4. AÎNES.....	12-13
Goûter de St-Nicolas, la revue et voyage	
5. BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE.....	14
Pour qui? Et à quel coût?	
6. L'ADMINISTRATION.....	15
Pôle «bâtiments», c'est qui? C'est quoi?	
7. INONDATIONS.....	17
Leuze reconnue par le fonds des calamités	
8. EN BREF.....	19-21
Toutes les infos pratiques sur votre commune	
9. LE MOT DU POLITIQUE.....	22-23



P.8



P.10-11



P.17



DOSSIER P.4-7

Bulletin communal de la Ville
de Leuze-en-Hainaut
1, avenue de la Résistance
7900 Leuze-en-Hainaut
aufildeleuze@leuze-en-hainaut.be
Editeur responsable:
Le Collège communal
Rédaction:
Elisabeth Jamart
Manuel Delporte



DOSSIER

LEUZE-EN-HAINAUT EN ROUTE VERS LE ZÉRO PESTICIDE

AUFILDELEUZE N°10

Les pesticides et herbicides ont longtemps été utilisés pour l'entretien des espaces publics, des parcs, des allées de cimetières... Nous avons ainsi été habitués à ne pas voir apparaître de mauvaises herbes, de mousses..., dans nos rues et à trouver cela normal. Pourtant, nous savons tous que l'utilisation massive de ces produits a des conséquences sur la santé publique, la pollution des sols et la qualité de la biodiversité. C'est pourquoi, à partir du 1er juin 2019, les communes n'auront plus le choix : l'utilisation de ces produits sera formellement interdite.

Bien sûr, cette transition est déjà en marche et progressive.

Il est par exemple d'ores et déjà interdit d'épandre des produits phytosanitaires sur des terrains publics à proximité d'un réseau de

collecte (filet d'eau, égout...) ou d'une eau de surface (rivière, mare...). Interdits aussi, les pesticides et herbicides sur les pelouses, au pied des arbres, sur les parterres du domaine public... Mais alors, comment faire ? « Nous avons investi dans deux désherbeurs mécaniques, un désherbeur thermique et un matériau composé de copeaux, de ciment et de gravier dont la couche sera posée au pied des arbres, permettant la perméabilité de l'eau mais empêchant la pousse des mauvaises herbes », explique Mélanie Lepape, Echevine de l'Environnement. « C'est une transition difficile à réaliser car elle nécessite, de la part de l'équipe propreté communale, des passages bien plus réguliers alors qu'avant, il suffisait de désherber une fois par an », reconnaît l'Echevine en saluant le travail des six ouvriers communaux qui, armés d'une binette

ou de ces nouveaux outils, ont vu leur tâche s'alourdir pour un résultat qui leur est parfois reproché parce qu'il ne ressemble plus aux espaces publics aseptisés que nous avons connus.

« Il est intéressant, dans cette transition vers le zéro phyto, de se souvenir que la nature a sa place dans notre environnement », souligne Mélanie Lepape qui rappelle que si le développement de plantes parasites

n'est pas autorisé, laisser pousser un couvre-sol, quelques brins d'herbes et l'une ou l'autre fleur peut aussi reverdir nos rues d'une jolie manière. « Laisser la nature reprendre sa place, ce n'est pas laisser pousser des herbes folles n'importe où, n'importe comment. Ce n'est pas négliger l'espace public. C'est mieux cohabiter avec la nature tout en la respectant », précise Mélanie Lepape.



QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE POUR VOUS, CITOYENS ?

1) Un nouveau regard sur la notion de propreté de l'espace public et sur la notion de « mauvaise herbe ». La nature reprend ses droits. Herbes et fleurs ont désormais droit de cité !

2) Entretenir son trottoir de manière naturelle par un brossage régulier, en grattant les herbes à l'aide d'une binette ou d'un petit couteau, en utilisant des solutions alternatives comme du vinaigre ou du sel... Privilégiez les couvre-sol aux graviers, fleurissez les pieds d'arbres... La végétation spontanée peut parfois offrir une belle

diversité. Rappelons par contre que les chardons, liserons, orties et autres parasites qui peuvent se répandre et poser problème à la voie publique comme au voisinage doivent être enlevés.

3) Si vous utilisez encore des produits phytos sur votre terrain privé, vous devez néanmoins veiller à respecter les zones tampons : cela veut dire que vous ne pouvez pulvériser à moins d'un mètre du trottoir, à moins de 6 mètres d'un cours d'eau... Conseils et infos sur www.adalia.be

AUSSI DANS LES CIMETIÈRES

Lieu sensible et chargé d'émotion s'il en est, un cimetière est toujours source de nombreux débats.

Certains ne le conçoivent qu'irréprochable et totalement désherbé. D'autres ne se formalisent pas d'y voir la nature se faufiler entre les graviers.

« En labellisant nos cimetières «nature», nous allons mettre tout le monde d'accord car notre choix est de ne plus y utiliser de produits phytosanitaires, et ce dès aujourd'hui », explique Mélanie Lepape, Echevine de l'Environnement.

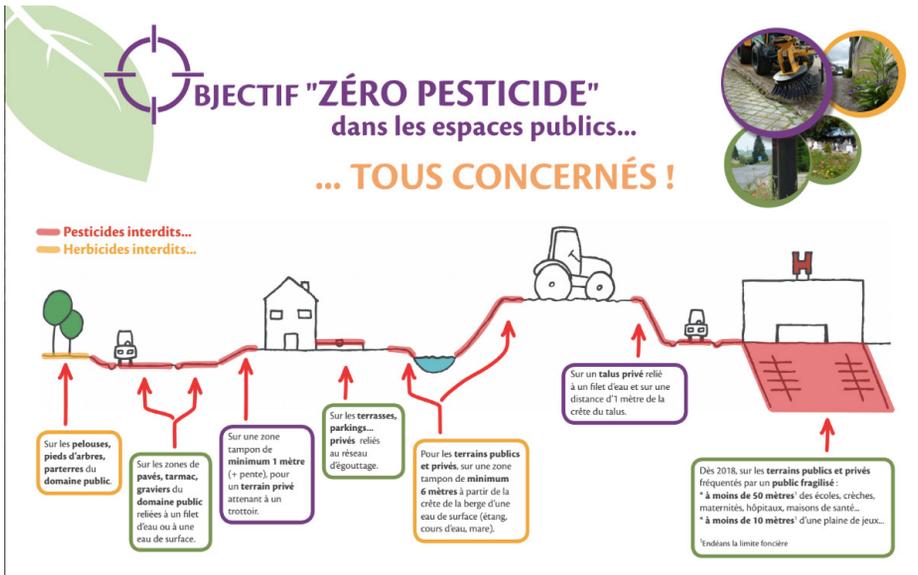
« La transition sera ainsi totalement accomplie pour le 1er juin 2019, lorsque les communes auront l'obligation légale de ne plus utiliser de produits phytopharmaceutiques dans l'espace public. »

Un cimetière nature, ce n'est pas un cimetière laissé à l'abandon. C'est un cimetière où une prairie fleurie, une haie diversifiée, un abri à insectes..., peuvent avoir toute leur place.

« Dans les cimetières de notre entité, on envisage d'installer des tapis de plantes grasses entre les tombes mais aussi de semer des graminées sur les allées qui pourront être entretenues par une simple tonte. »

La seule difficulté, c'est l'étape intermédiaire par laquelle il faut passer, pendant laquelle on a le sentiment que les herbes poussent sans grande cohérence et on croit ainsi que le cimetière est négligé. Ce n'est pas le cas, mais c'est une étape un peu ingrate... »





Vivez des moments inoubliables



La GRENOUILLERE
CEREMONIES RECEPTIONS EVENEMENTS ENTREPRISES *Event Hall*

3 salles 2 cuisines Une cour intérieure sécurisée Un vaste parking

Chaussée de Bruxelles, 20 B - 7903 Chapelle-à-Wattines (Leuze-en-Hainaut) Tél: 00 32 (0) 69 35 43 93
info@la-grenouillere.be * www.la-grenouillere.be



SÉSAME, LES PORTES DU SUCCÈS

AUFILDELEUZE N°10

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les portes de garage Sésame ont quitté la rue du Bois Blanc pour le zoning PME. Dans ce show room flambant neuf, les portes exposées se suivent et ne se ressemblent pas : préférez-vous un matériau lisse ? Nervuré ? Un design coloré ? Une imitation bois ? Voulez-vous que votre porte de garage soit semblable à votre porte d'entrée ? La préférez-vous manuelle ou motorisée ?... « *Tout peut être demandé* », sourit Jonathan Blancquart, directeur commercial. Née en 1989 et implantée depuis 1998 à Leuze, cette petite entreprise familiale fondée par M. Meulders embauche aujourd'hui une quinzaine de personnes, avec les sous-traitants chargés de la pose « *et formés sur base de notre charte de qualité* », précise Jonathan Blancquart. « *Notre force, c'est que tout se fait ici. La quincaillerie vient de chez Kingspan, les panneaux de chez EPCO à Marquain*

et la motorisation est issue de chez Marantec en Allemagne mais le produit fini est réalisé dans nos ateliers et sur mesure. » C'est d'ailleurs pour cette raison que les portes de garage Sésame ont investi 2,5 millions d'euros dans le vaste bâtiment du zoning PME : la production annuelle sera ainsi doublée d'ici fin 2017, passant de 2.500 à 5.000 portes. « *Et la capacité maximale est de 10.000 portes, avec des possibilités d'extension...* », souligne M. Blancquart. Objectif 2018 : un stand à Batibouw. « *Nous comptons développer notre présence chez les professionnels (menuisiers, entrepreneurs...), y compris en région flamande, afin de devenir une référence nationale.* » Une référence de qualité, assortie de courts délais de production (4 à 5 semaines pour les particuliers ; 1 à 3 semaines pour les professionnels), de garanties sur les réalisations et d'un service après-vente de proximité. Le tout, à Leuze-en-Hainaut...



OLIVIER CHENUT

**Votre agent bancaire et courtier
en assurances, c'est votre voisin.**

Ici, à Leuze-en-Hainaut

A.B.I. Leuze Services SPRL

Rue de Condé 6
7900 Leuze-Hainaut
T +32 69 67 21 70
abileuzeservices@fintro.be
N° FSMA : 014270 A-cB

FINTRO. PROCHE ET PRO.



| www.fintro.be



FINTRO

GRUPE BNP PARIBAS





FOCUS

SERVICE D'ACCUEILLANTES À DOMICILE DE LA CRÈCHE

VOTRE ENFANT, COMME CHEZ LUI

AUFILDELEUZE N°10

Dans sa coquette maison nichée dans la campagne de Vieux-Leuze, Sophie Lebailly accueille au quotidien cinq tout-petits. Ces enfants sont un peu comme ses enfants. Elle ne fait pas que les garder pendant que leurs parents sont au travail. Elle ne fait pas que les changer, les mettre à la sieste et les nourrir de ses petits plats et panades faits maison. Entre Sophie et chacun des 78 petits qu'elle a accueillis chez elle durant sa carrière déjà longue de 24 ans, c'est chaque fois une histoire

de tendresse et d'attachement. Elle connaît les particularités, les vécus, les contextes de vie de chaque enfant ; elle se montre attentive à chacun d'eux et leur offre un cadre sécurisant et affectueux, où le jeu et les câlins ont toute leur place. Sophie se montre tout particulièrement attentive à respecter les rythmes de sommeil des enfants et met un point d'honneur à ce que chacun ait sa chambre. « *Ma mère, que tout le monde à Leuze connaît sous le nom de « Mamie », était elle-même*

accueillante et ça a été pour moi une véritable évidence de faire le même métier. C'est un boulot que j'adore.» La maison de Sophie Lebailly est ouverte aux enfants entre 7h30 et 17h30, « avec bien sûr de la souplesse et de la flexibilité. C'est important de soutenir les parents. » Un soutien qui tourne parfois à l'amitié et ce n'est jamais sans larmes que Sophie voit partir un de ses petits protégés faire ses premiers pas à l'école...
 « Mais ça c'est moi, je suis comme ça », rit-elle, « même mon mari et mes enfants, qui sont grands à présent, me taquent car ils savent qu'à chaque fois, je pleure toutes les larmes de mon corps ! » Cette relation unique, c'est un peu la marque de fabrique des accueillantes à domicile. Une figure chaleureuse pour accompagner votre enfant dans ses tout premiers pas...

«C'est un
 métier de
 disponibilité, de
 service et de passion»



UNE PLACE À PRENDRE

Agréé pour 15 accueillantes, le service en compte actuellement 14. « Ce qui veut dire qu'en plus des 30 lits de la crèche, notre entité a une capacité d'accueil totale de 86 enfants

équivalents temps plein », précise Sylvie Gaillot, responsable du service des accueillantes et directrice de la crèche « Pomme d'api » du CPAS. Cela n'empêche malheureusement pas l'existence d'une liste d'attente. Si le projet d'une nouvelle crèche permettra de passer à 42 lits, Sylvie Gaillot serait heureuse de compléter son cadre et d'ainsi disposer d'une accueillante supplémentaire.
 « Nous avons eu des candidates, mais je me dois de vérifier qu'elles ne se font pas une image erronée du métier. Etre accueillante, ce n'est pas gagner de l'argent en étant chez soi. C'est avant tout un état d'esprit : savoir qu'on aura peu de contacts avec des adultes et qu'il y aura donc une certaine forme de solitude même si beaucoup de liens sont établis avec l'équipe d'encadrement.

Savoir aussi que la famille doit soutenir ce projet d'accueil car le mari en congé doit accepter que des enfants soient chez lui, dans une partie de sa maison. Savoir enfin qu'en l'absence de statut, un jour non presté est un jour non payé. C'est donc un métier de disponibilité, de service et de passion, mais un magnifique métier... »

LA REVUE DES GALERIES

SAMEDI 14/01/2017

Départ Hôtel de Ville : 12h15

Départ piscine : 12h30

Retour prévu vers 20h30

23€

Attention! Le nombre de places est limité à 100

Réservations au guichet du 3^e âge
le lundi 09/01/2017 de 9h00 à 12h00



GOÛTER DE SAINT-NICOLAS



**SALLE DES FÊTES
HÔTEL DE VILLE**

**MARDI
29 NOVEMBRE 2016**

↪ **14H00 / 7€ / Animation musicale**

Réservation au guichet du 3^e âge : le lundi
21 novembre 2016 de 9H00 à 12H00

MAI 2017

RÉSERVATION AU GUICHET DU 3^E ÂGE : LE LUNDI 09/01/17 DE 9H À 12H

Inclus :

- Vol aller et retour
- All in
- Fuel protection programme
- Prise en charge A/R en bus (Hôtel de ville/Aéroport Bruxelles)

VOYAGE **A N N U E L** DU 3^E Â G E

Comme chaque année, le Comité du 3e âge organise un voyage d'une semaine au mois de mai 2017. La destination n'est pas encore déterminée mais elle sera ensoleillée!

Les informations (destination, dates, prix...) seront disponibles à partir du 1er décembre 2016 à l'Administration communale : 069/66.98.51.

Les inscriptions et réservations auront lieu le lundi 9 janvier 2017 de 9h à 12h à l'Administration communale (service Finances).

Maximum 50 participants.



RECHARGER VOTRE VEHICULE ELECTRIQUE A LEUZ-EN-HAINAUT

Leuze continue de s'inscrire dans le développement durable et soutient celles et ceux qui auraient fait l'investissement vert de l'achat d'un véhicule électrique. En effet, très prochainement, une borne de recharge sera à la disposition de la population en face de l'hôtel de ville, non loin du perron. Une première partie technique à charge de l'administration communale a été réalisée il y a peu. « *La ville a entrepris, en collaboration avec ORES, les travaux visant à acheminer l'électricité jusqu'à l'emplacement de la future borne. Les frais de raccordement et les coûts de construction du coffret électrique, nous amènent à un budget d'environ 5500*

euros à charge de la ville », explique Marc Dugauquier, responsable technique pour la ville de Leuze-en-Hainaut. Une deuxième phase devrait rapidement voir le jour, vraisemblablement d'ici la fin de l'année, mais cette fois à charge d'Ideta. L'intercommunale de développement économique de Wallonie picarde installera à ses frais une borne de recharge universelle qui permettra d'être utilisée par deux véhicules simultanément. Les coûts, les moyens de paiement et la durée de rechargement sont en phase de finalisation d'étude afin de permettre une facilité et une simplicité d'utilisation pour tout un chacun.



SERVICE TRAVAUX, PÔLE BÂTIMENTS: C'EST QUI? C'EST QUOI?

L'entretien des bâtiments communaux : écoles, hôtel de ville, bibliothèque, églises, cimetières, monuments, LeuzArena..., voilà les nombreuses tâches endossées par le pôle «bâtiments» du service technique de la ville de Leuze-en-Hainaut. Dirigée par Marc Dugauquier, cette équipe de 12 hommes est composée d'électriciens, d'un menuisier, d'un plombier, de peintres, de manoeuvres, de maçons et de fossoyeurs. La remise en état des monuments aux morts de Grandmetz et Vieux-Leuze, c'est eux. La conversion de l'école Main de Bois de Thieulain en maison de village, c'est encore eux et prochainement, les hommes de Marc Dugauquier s'attaqueront, en parallèle de leurs missions quotidiennes, à un autre gros chantier : la réfection de «l'école jaune» de Pipaix. «C'est un projet

qui s'étalera de la mi-novembre 2016 à juin 2017. Il y aura le remplacement des châssis et des portes, l'installation électrique, sanitaire et du chauffage sera refaite de fond en comble. Nous poserons également une cuisine et rabaïsserons les plafonds», explique Marc. Un projet estimé à 50.000 € qui devrait redonner une seconde jeunesse à ce haut lieu de vie du village de Pipaix. Et bien que le bâtiment sera inaccessible durant cette période, la plaine de jeux restera quant à elle ouverte au public. En plus des ces missions, le pôle bâtiments assume également la livraison des repas dans les écoles communales, l'installation des illuminations de fin d'année et l'approvisionnement en coffrets électriques pour les associations lors de leurs festivités en partenariat avec le pôle festivités. Une équipe de travailleurs motivés et dévoués au service de l'entité...

VOTRE LEUZARENA EST OUVERT

Fruit de la réhabilitation de l'ancienne usine textile Motte, le vaste centre sportif LeuzArena a ouvert ses portes depuis la rentrée scolaire. Désormais, une vingtaine de clubs y ont trouvé place, permettant la pratique de l'aïkido, d'aérobic pour les séniors, de badminton, de basket, de boxe pieds-poings, de plusieurs types de danse, de gymnastique, de karaté, de mini-foot, de mini-tennis, de one wall, de psychomotricité, de renforcement musculaire, de zumba... Les dépliants contenant les horaires sont disponibles sur place (rue de Tournai, 103), à l'Administration communale ou encore sur le site de la Ville (www.leuze-en-hainaut.be). Retour en images sur l'inauguration de ce magnifique temple du sport désormais à la disposition de tous les Leuzois.

QUI EST QUI?



LUDOVIC MAUROY
COORDINATEUR SPORTIF



ANDY VILLETTE
ANIMATEUR SPORTIF



FRÉDÉRIC BOUCHEZ
CONCIERGE

INONDATIONS :

*Leuze-en-Hainaut reconnue
par le fonds des calamités.
Toutes les infos sur la marche à suivre*



L'entité de Leuze-en-Hainaut a obtenu, comme 35 autres communes de Wallonie, la reconnaissance des inondations des 6, 7 et 8 juin 2016 par le fonds des calamités. Durant ces trois jours, d'importantes vagues orageuses se sont abattues sur nos régions. Elles ont provoqué des inondations et coulées boueuses, causant des dommages importants aux habitations, mais aussi aux cultures. Les citoyens disposent jusqu'à la fin janvier 2017 pour introduire un dossier de demande d'indemnisation par le fonds des calamités. Les formulaires spécifiques sont : le formulaire A (immobilier), le formulaire B (mobilier, véhicule), le formulaire C (dégâts professionnels), le formulaire D (dégâts agricoles, cultures, bétail), le formulaire E (dégâts forestiers). En plus des formulaires spécifiques, un formulaire général doit être complété, soit en tant que particulier, soit en tant que personne morale.

Les formulaires sont disponibles sur le site de la DGO5 (<http://pouvoirslocaux.be>) et sur le site www.leuze-en-hainaut.be. Pour obtenir une indemnisation

complète, vous devrez joindre à votre dossier un maximum d'informations et d'éléments de preuve (photos, factures...). Le tout doit être envoyé par vous-même, en un seul exemplaire, par envoi (de préférence) recommandé, ou par mail, au Service régional des Calamités de la DGO5, avenue Bovesse, 100, 5100 Namur (Jambes) (081/323 200 - calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be).

Le fonds des calamités intervient pour :

- Les biens qui ne constituent pas de risques simples ;
- Les biens agricoles en principe exclus de la couverture d'assurance, à savoir les récoltes non engrangées, le cheptel vif hors bâtiments, les sols, les cultures les peuplements forestiers ;
- Les voitures qui ne sont pas à l'abri dans un garage ou sous un car-port ;
- Les biens qui ne sont pas assurés en raison de l'état de fortune du sinistré (revenu d'intégration sociale) ;
- Les biens relevant du domaine public.

Rappelons que la Ville aide les agriculteurs sinistrés à remplir leur dossier de demande d'indemnisation. Infos au 069/77.38.40.

MARKIYAN POPIL PREMIER LAUREAT DU CIAD

La septième session du Concours International André Dumortier (CIAD) de piano s'est tenue en septembre dernier dans notre cité bonnetière. Parmi 42 postulants, 28 candidats représentant 12 nationalités avaient été sélectionnés par le Comité artistique. Au terme d'une semaine d'épreuves, trois jeunes pianistes se sont hissés en finale de ce concours d'un niveau pratiquement équivalent à celui du Reine Elisabeth. C'est donc à trois magnifiques concertos de Beethoven que le public de la finale a pu assister dans le cadre de notre belle Collégiale, les lauréats étant accompagnés par la Chapelle musicale de Tournai, dirigée par Philippe Gérard. C'est l'Ukrainien Markiyana Popil, 20 ans, qui a remporté le premier prix ainsi que le prix d'interprétation de l'œuvre imposée, composée par le Belge Haofu Zhang. En deuxième position, la Sud-Coréenne Yeon-Min Park, 25 ans, a devancé le Russe Ruben Kozin, âgé de 19 ans. Rendez-vous en 2018 pour la prochaine biennale de cet événement culturel majeur dans notre région.



APRES-MIDI DECOUVERTE DU SPORT POUR LES SENIORS

Le dimanche 20 novembre prochain, le service des Sports de la Ville organise une après-midi découverte du sport gratuite à destination des seniors. Au programme :

- De 14h à 14h40 : aérobic avec Team Dance Forever
- De 15h à 15h30 : tai-chi-chuan
- De 15h40 à 16h20 : zumba gold avec Christel
- De 15h40 à 16h20 : pétanque avec le PC Lutosa

Rendez-vous à LeuzArena, rue de Tournai 103 à Leuze-en-Hainaut. Parking aisé en entrant par la rue du Pont de la Cure.

Infos et inscriptions : 0474/94.07.18..

NOUVEAU DOYEN

Depuis la rentrée de septembre, c'est Cédric Lemaire qui remplace l'ancien doyen, Luc Depuydt, qui s'était retiré de ses fonctions pour raisons de santé. Un intérim avait été assuré par le Cominois Jean Demay et c'est à présent un Athois né en 1975 qui prend en charge l'unité pastorale de l'entité de Leuze-en-Hainaut. Ordonné prêtre en 2010, Cédric Lemaire a d'abord été vicaire à Gosselies et retrouve donc aujourd'hui le chemin de sa région natale.

DECOUVRIR LA MAISON DE QUARTIER

La maison de quartier du Pas du Mont d'Or (107, Pas du Mont d'Or) vous ouvre ses portes le mercredi 30 novembre de 15h à 19h. Au programme : ateliers créatifs de 15h à 17h pour toute la famille, suivis d'un goûter et de la présentation des associations qui font vivre la maison de quartier. Participation gratuite. Une organisation du PCS (Plan de Cohésion Sociale).

MERCREDI LUDIQUE

Le 14 décembre prochain de 14h à 17h, rendez-vous à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour une après-midi autour des jeux de société organisée par le PCS. Toute la famille à partir de 7 ans est la bienvenue.

REJOINDRE LEUZE-EN-TRANSITION

Une initiative de transition est née à Leuze-en-Hainaut voici quelques mois. Des citoyens se regroupent pour réfléchir sur la mobilité, l'économie, l'écologie..., mais surtout pour passer à l'action et construire, localement, une société plus résiliente. Envie de rejoindre Leuze-en-transition ? La prochaine rencontre aura lieu le dimanche 20 novembre, de 9h30 à 12h, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

DEUX CONFERENCES POUR LES PARENTS

- « Petits soucis au quotidien chez l'enfant : grands tourments chez les parents », une conférence donnée par la psychologue Sabine Van Trimont, le mardi 22 novembre de 19h à 20h30 à la rue d'Ath, 33. Entrée gratuite. Inscriptions obligatoires au 069/78.03.21.

- Le jeudi 15 décembre, de 19h à 21h, la psychologue Sabine Van Trimont vous expliquera comment « Etre des parents suffisamment bons : une belle aventure ! ». Rendez-vous à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Inscriptions obligatoires au 069/78.03.21.



MARCHE DE NOËL

Comme chaque année, le Tour Saint-Pierre et la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville se pareront de leurs atours de Noël les 10 et 11 décembre prochains. Une quarantaine d'artisans et producteurs vous proposeront produits de bouche et idées de cadeaux dans le bel esprit de Noël. Nichés dans des chalets ou derrière des stands à l'Hôtel de Ville, sous les chaleureuses illuminations des fêtes de fin d'année, les exposants vous attendront de 14h à 22h le samedi et de 14h à 20h le dimanche.



LA TRADITION DES ROIS BROUZES

Faisons revivre le folklore leuzois ! Dans les années 50, les enfants du quartier Bon-Air allaient, le mercredi qui suit l'Épiphanie, déguisés en rois mages, quémander bonbons et piécettes dans les maisons du quartier. Cette tradition se perpétue. Les enfants, parés d'un drap et le visage noirci à l'aide de bouchons chauffés, sont invités par le PCS à se rassembler au home Henri Destrebecq, le 11 janvier 2017 à partir de 14h30 avant de partir dans les rues de la ville, armés d'un petit panier pour récolter les bonbons... Un goûter sera servi à l'issue du parcours.

UN ARBRE. UN ENFANT

Les enfants nés entre le 1er octobre 2015 et le 30 septembre 2016 auront leur arbre-souvenir, un noyer, qui sera planté le 26 novembre sur le petit terrain situé entre LeuzArena et le RAVeL, à la rue de Tournai. Les noix tombées de cet arbre pourront être ramassées par chacun, et pourquoi pas, dégustées sur le banc de pique-nique qui sera installé sur ce petit coin de verdure.

MEDAILLE D'ARGENT

Pour la seconde année consécutive, l'équipe leuzoise monte sur le podium du Trophée commune sportive en remportant la médaille d'argent à Andenne ! Chapeau !

UNE HAIE FRUITIERE A LA CROIX ROUGE

Le 23 novembre prochain, les jardiniers communaux planteront, avec l'aide des habitants du quartier de la Croix Rouge, une haie de 70 mètres à l'entrée de l'avenue de la Croix rouge (où se trouvaient des sapins). Mais pas n'importe quelle haie ! « *Ce seront des arbres fruitiers : framboisiers, groseilliers blancs, rouges ou cassis* », précise Mélanie Lepape, Echevine de l'Environnement à l'initiative de ce projet soutenu par la Région wallonne. Leurs fruits seront à la disposition de tous, un peu dans la lignée des « Incroyables comestibles », ces initiatives visant à engager les citoyens dans un processus de co-création et à partager avec tous les fruits de leur labeur (plus d'infos sur <https://incredibleediblebelgium.wordpress.com/>)

Au sol, des couvre-sols mellifères et vivaces (tanaïse, sauge, menthe, thym...) seront plantés.

PLANTES MELLIFERES A LA GARE

Le rond-point « kiss & ride » (dépose-minute) de la gare avait déjà été embelli avec la pose d'un hôtel à insectes. Cet automne, on y ajoutera, à la demande de Mélanie Lepape, Echevine de l'Environnement, des plantes mellifères...

QUARTIER NOUVEAU: C'EST PARTI!

Première rencontre, le 18 octobre dernier, entre les 10 communes de Wallonie dont le projet de Quartier Nouveau a été retenu par le Gouvernement wallon et présenté par le Ministre Carlo Di Antonio à la presse. L'occasion pour le Député-Bourgmestre Christian Brotcorne, accompagné par le bureau d'étude Arcea et la Faculté d'Agronomie de Gembloux, de présenter les grandes lignes de ce futur nouveau quartier. Pour rappel, 40 hectares, situés à l'arrière du quartier Bon-Air, seront consacrés à un projet territorial respectueux de l'environnement et de la qualité de vie, partagé entre habitat durable, mobilité douce, jardins collectifs, halle maraîchère, agriculture raisonnée, recherche agronomique, permaculture... Une réunion publique d'information sera organisée le 23 novembre à 19h à l'Hôtel de Ville.



LE MOT DU POLITIQUE

LE MOT *Par Hervé Cornillie* *Échevin* DU GROUPE MR

Le programme wallon de réduction des pesticides est une heureuse évolution écologique et sanitaire. Il faut poursuivre dans cette voie en diversifiant les méthodes techniques pour venir à bout des plantes indésirables sur l'espace public. À côté du nécessaire travail des agents communaux, les brosses mécaniques ou le désherbeur thermique sont autant d'outils à combiner, allant dans la bonne direction, qui ne peuvent toutefois pas faire l'économie d'un service propreté-espaces verts dont l'organisation aura été repensée en tenant compte des nouvelles législations et orientations. Un bon matériel n'est pas suffisant. Il faudra aussi changer d'attitude par rapport au vert en ville. C'est vrai pour les ouvriers, comme pour les citoyens. Ceux-ci devront en effet s'habituer à des éléments inhabituels de végétation ou des reconversions de certains espaces. Mais ne cherchons pas d'excuses. Le "Zéro phyto" à l'horizon 2019 ne peut pas être un prétexte au "Zéro entretien". C'est singulièrement le cas au niveau des cimetières, lieux de mémoire, dont l'état laisse à désirer. Ils doivent être propres et entretenus.

LE MOT *Par Chris* *Conseiller com* DU GROUPE

Les communes ont dû abandonner l'utilisation dans leurs espaces publics. Hainaut apporte son savoir, notamment par des échanges. Lors de la précédente journée d'étude du 18 décembre à Mons, avec sa participation, nous avons mis en place la conférence sur le d'effondrement des cimetières. Le décret réglant les sépultures a connu un succès en décembre 2010 avec l'adoption de sépultures perpétuelles. Nous avons fait une étude précise des cimetières de l'entité de nos fossoyeurs, des données de population, des données et l'échevin. Les travaux ont été réalisés rapidement en 2011. L'actuelle a choisi d'actualiser nos constatons chaque jour de nos cimetières.

Stéphane Ducattillon

Communal

EPS

de 2014 à 2019 pour
on des produits phyto
ablics. La Province de
appui aux communes
journées d'études
de la mandature
le y avait pris une
le a participé à la
18 novembre 2009
conférence sur les
i de pesticides. Elle a
rence tenue à Leuze
2011 sur le syndrome
olonies d'abeilles.

les cimetières et
un tournant en
a fin des concessions
avons alors entamé
des sépultures des
é, avec l'implication
services Etat-Civil
services techniques
vaux ont commencé
et 2012. La majorité
res priorités, nous le
ir en rue et dans nos

LE MOT *Par Mélanie Lepape*
Echevine
DU GROUPE IDÉES

La nature a-t-elle sa place en ville ? Oui, dans une certaine mesure ... Depuis 2012, j'ai travaillé à la création d'un jardin-potager communautaire, qui est déjà bien sur les rails, et à la mise en route de parterres (fleuris et fruitiers) citoyens en ville et dans les villages. J'ai également organisé un Salon de l'Environnement en 2015 pour faire connaître aux Leuzois nos services ainsi que toutes les initiatives qui existent déjà sur l'entité (circuits courts, biodiversité, ...). Pour tendre vers l'objectif « 0 phyto » de 2019, j'ai engagé une réflexion avec nos propres équipes sur l'aménagement de nos dix cimetières communaux, des parterres et pieds d'arbres ; nous avons participé à diverses formations, rencontré les services «environnement / espaces verts» d'autres communes (éco-conseillers, jardiniers, ...). Nous sommes occupés à adapter notre mode de fonctionnement aux nouvelles législations. Malgré l'impérieuse nécessité de donner l'exemple de ce tournant écologique en tant que commune, force est de constater que, même au sein des décideurs communaux, ce changement de mentalité se fait difficilement...

CENTRALE PNEUS

PRÉPARER L'HIVER en toute sécurité

KIT HIVER
à partir de

= 450€

Tva
comprise

Montage + Equilibrage

Steven vous conseille sur :

- le choix de votre Kit hiver
- le meilleur rapport qualité-prix

Steven, responsable
service après-vente,
réception, magasin...
pour votre service.
☎ 0495/317.899

* prix jantes en tôles

Mécanique toutes marques - Batterie - Freins - Pneus - Echappement - Suspensions - Carrosserie

PILETTE



**ACHAT
VENTE**
toutes marques

LEUZE

Chaussée de Tournai, 6 - 7900 LEUZE-EN-HAINAUT - ☎ 069/684.847 - 0495/317.899

www.piletteleuze.be